CET - TAXE FONCIÈRE

CVAE : déterminer la valeur ajoutée, déclarer et sécuriser la liquidation

La contribution sur la valeur ajoutée repose sur une base construite à partir de la comptabilité mais selon des règles propres. Les erreurs viennent rarement du taux : elles naissent du classement des produits et des charges, du traitement des refacturations et des loyers, et de la répartition entre établissements qui conditionne le reversement aux collectivités. Cette journée reprend la chaîne complète : détermination du chiffre d'affaires de référence, construction de la valeur ajoutée retenue, retraitements les plus discutés, déclaration des effectifs par établissement et gestion des acomptes. Les exercices partent de liasses fiscales complètes.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
1 jour — 7 h	**Présentiel**	**À partir de 1 327 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Fiscalistes d'entreprise, responsables fiscaux, comptables, collaborateurs de cabinet et directeurs administratifs et financiers.

PRÉREQUIS
Pratiquer la fiscalité des entreprises et savoir lire une liasse fiscale.

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Déterminer le chiffre d'affaires de référence servant de base au calcul
- Construire la valeur ajoutée à partir des comptes de l'entreprise
- Traiter les postes générateurs de redressements comme les refacturations et les loyers
- Répartir la base entre les établissements et déclarer les effectifs
- Organiser le suivi des acomptes et de la liquidation définitive

03 Programme détaillé

M1 Base de calcul et champ

- Savoir qui est redevable et sur quoi
- Détermination des entreprises entrant dans le champ de la contribution
- Chiffre d'affaires de référence et cas des exercices particuliers
- Articulation avec les autres composantes de la fiscalité locale
- Traitement des groupes et des entreprises intégrées
- Cas pratique : Les participants déterminent le chiffre d'affaires de référence de plusieurs situations.

M2 Construction de la valeur ajoutée

- Classer correctement produits et charges
- Produits à intégrer et produits expressément exclus
- Charges déductibles et charges non retenues dans le calcul
- Traitement des refacturations des loyers et des redevances
- Cas des subventions des cessions et des produits exceptionnels
- Plafonnement de la valeur ajoutée retenue
- Atelier : Chaque participant construit la valeur ajoutée d'une liasse fiscale fournie.

M3 Déclaration répartition et contrôle

- Sécuriser la chaîne déclarative
- Déclaration des effectifs et affectation par établissement
- Conséquences de la répartition sur le reversement aux collectivités
- Calendrier des acomptes et liquidation définitive
- Constitution du dossier justificatif en vue d'un contrôle
- Traitement des réclamations et demandes de dégrèvement
- Mise en situation : Le groupe défend les retraitements retenus face à des questions de vérificateur.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 1 327 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr